



Le 10 février 2020

DUT Carrières juridiques à Bordeaux : la PEEP demande sa préservation

L'union académique de la PEEP Aquitaine a, depuis plusieurs semaines, interpellé tour à tour la rectrice de la région académique de la Nouvelle Aquitaine, le ministère de l'Éducation nationale, la région Nouvelle-Aquitaine pour comprendre les motivations de la suppression du DUT Carrières Juridiques à Bordeaux pour la rentrée 2020.

Alors que cette formation créée en 2012, complétée par une licence professionnelle en 2016, suscitait un attrait certain pour les néo-bacheliers, nous avons appris le projet de sa fermeture dès la prochaine rentrée.

Géographiquement, cette suppression laisserait un vide sur toute la façade atlantique et contraindrait les étudiants désireux de suivre ce cursus à une forte mobilité (les DUT Carrières juridiques les plus proches sont Rodez et Perpignan, par voie scolaire, et Chalon-sur-Saône ou Villetaneuse en apprentissage).

Cette filière, avec près de 30 places offertes, est de surcroît dispensée en alternance exclusivement. Nombre d'employeurs déplorent sa potentielle suppression.

Avec 43 demandes pour une place sur la campagne 2019 de Parcoursup, 1200 vœux confirmés, et un taux d'insertion à 6 mois de 89 % pour la licence professionnelle, nous savons que cette formation répond à une demande, tant des élèves que des employeurs.

En contact étroit avec le monde professionnel, elle reste le lieu privilégié spécifique à l'apprentissage du métier de juriste, et permet une alternative aux futurs étudiants désireux de travailler dans le domaine du droit sans passer par la faculté.

Depuis des semaines, la PEEP essaie de comprendre le sens de ce projet de suppression et demande le rétablissement de cette formation pour nos futurs étudiants.

Contact :

Valérie Escoubet

Présidente de l'union académique de la PEEP Aquitaine

E-mail : peep.aquitaine@gmail.com